

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE

Conformément à l'article 1, Titre I du Règlement Intérieur de la Ligue Midi-Pyrénées de Tennis de Table, les délégués des Associations de la Ligue sont convoqués en Assemblée Générale le :

Samedi 4 septembre 2010 à 13H30
Salle de conférence du C.R.O.S. (2^{ème} étage)
7 rue André Citroën - 31130 BALMA (sortie n°15)



Chaque Association délègue à l'Assemblée Générale, soit un représentant élu à cet effet, soit un représentant muni d'un pouvoir signé du délégué élu (**rappel : la totalité de la caution n'est remboursée que si le représentant est licencié au club qu'il représente**).

Le vote par procuration est admis pour les associations qui n'appartiennent pas au département où se déroule l'Assemblée Générale. Dans ce cas, le délégué d'une association ne peut représenter que des associations du département où se trouve le siège social de sa propre association, dans la limite de trois associations, la sienne non comprise.

Les délégués des associations doivent avoir atteint la majorité légale, jouir de leurs droits civiques, et être licenciés pour l'association qu'ils représentent.

Chaque association dispose du nombre de voix déterminé par le barème figurant à l'article 8.4 des Statuts Fédéraux.

(Le nombre des licences prises en compte correspond aux licences validées au 31/05/2010).

Déroulement de la journée :

13H30	Appel nominatif des délégués élus ou représentants avec pouvoir
14H00	Ouverture de l'Assemblée Générale
	Déroulement de l'assemblée (<i>voir ordre du jour au verso</i>)
18H30	Apéritif

**ASSEMBLEE GENERALE
ORDRE DU JOUR**

13H30 Pointage des Délégués

14H00 Discours d'ouverture par la Présidente de la Ligue

Assemblée Générale Extraordinaire

Vote de la proposition du Règlement Intérieur de la Ligue

Assemblée Générale Ordinaire

Vote des Procès-Verbaux des Assemblées Générales 2009

Rapport d'activité

Rapport financier (vote)

Rapport des commissaires vérificateurs aux comptes

Election complémentaire du Comité Directeur à bulletins secrets

Intervention de Nicole ABAR (Responsable Haut Niveau à la DRJSCS sur les violences sexuelles dans le sport)

Résultat de l'élection complémentaire du Comité Directeur

PAUSE A 16H30

Rapport sportif par Isabelle Thibaud, CTR

Les membres du Comité Directeur et les représentants élus des Comités Départementaux se réunissent pour choisir un candidat à la présidence.

Election du Président de la Ligue

Résultat de l'élection du Président de la Ligue

Présentation du budget 2010/2011 (vote)

Remise des récompenses (Challenge Régional des Clubs, Champion Prénationale, Mérite Régional, Challenge Press-book)

18H30 Clôture de l'Assemblée Générale

VIN D'HONNEUR

Les délégués qui désireraient qu'une réponse soit donnée à une question au cours de l'Assemblée Générale, sont invités à la faire parvenir, par écrit, au secrétariat de la Ligue **avant le 1er septembre 2010** (cachet de la Poste faisant foi).